

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Modes amiables de gestion des conflits (4DR2010)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4
Master en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Prof. Christine Guy-Ecabert.

Objectifs:

Se sensibiliser à une approche négociée du règlement des conflits; réfléchir aux différences et aux complémentarités entre modes amiables et modes juridictionnels; se doter d'outils spécifiques à la construction du consensus.

Contenu:

Ce cours interdisciplinaire étudie les différents modes amiables de règlement des conflits, principalement la médiation et la conciliation, dans une approche non seulement juridique, mais également sociologique et psychosociologique. Il permet d'ouvrir aux juristes, habitués aux procédures juridictionnelles, de nouvelles perspectives dans la manière d'aborder et de régler un conflit. Les apports théoriques sont accompagnés d'exercices pratiques et du visionnement de supports audio-visuels.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation.

Documentation:

Portefeuille de lectures sur Claroline.

Forme de l'enseignement:

Interactif : apports théoriques, analyse de documents vidéo, jeu de rôles sous la direction de médiateurs diplômés de MédiaNE.